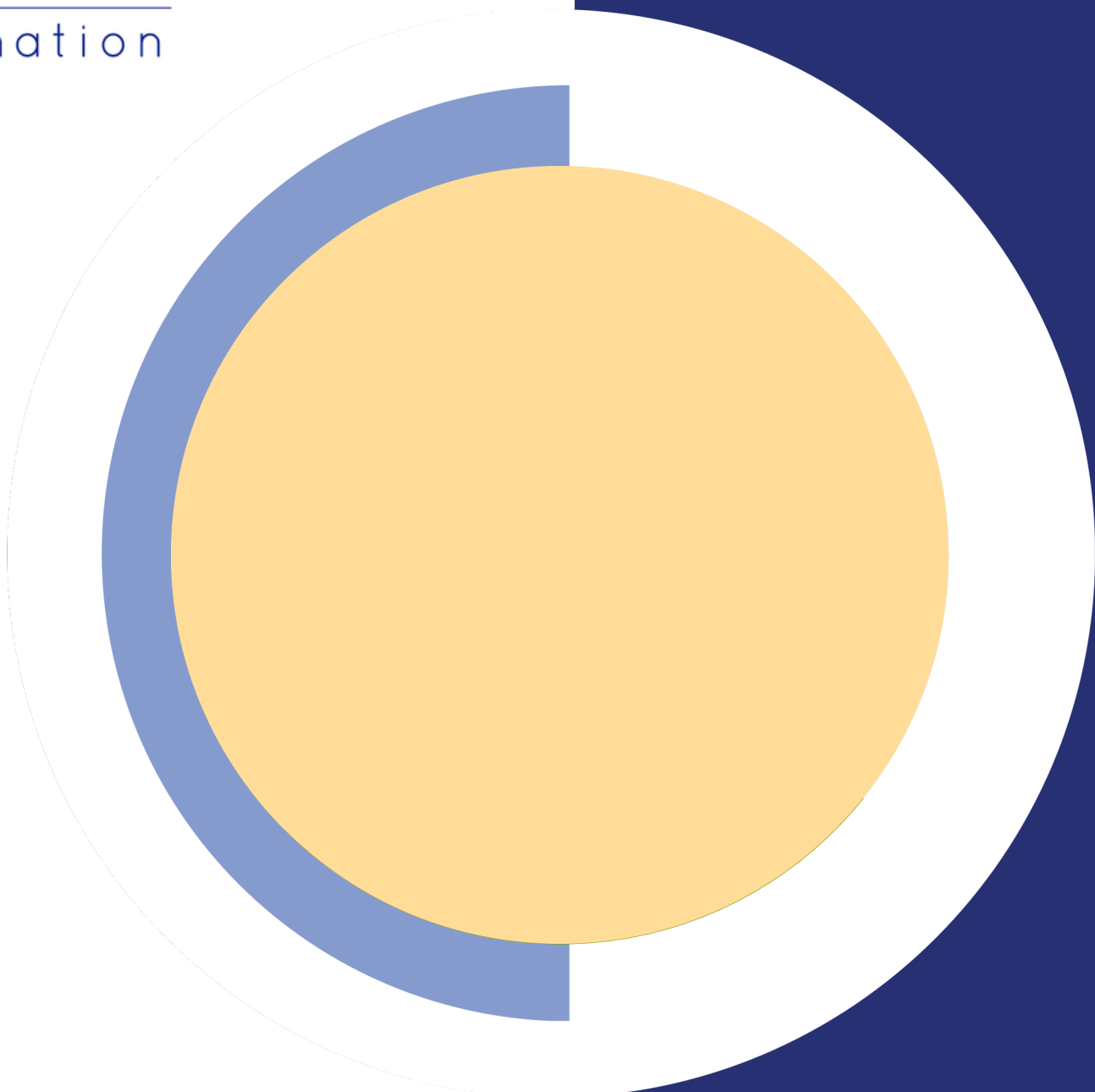




Formation

**Titre professionnel -
Responsable Coordonnateur
Service Au Domicile**



Formation

TP - Responsable Coordonnateur Services Au Domicile

Pourquoi suivre cette formation ?

Le titulaire du Titre professionnel Responsable-coordonnateur services au domicile contribue au bon fonctionnement d'une structure. Il ou elle conçoit des prestations adaptées, coordonne les interventions, encadre les équipes d'intervenants et facilite la relation avec les clients et les partenaires.

Cette formation vous permet d'acquérir les compétences attendues pour exercer un métier polyvalent de qualité, au cœur de la coordination, de l'encadrement d'équipe et de la relation client.

Programme et compétences attestées

CCP 1 : Concevoir et organiser une prestation de services au domicile :

- Concevoir et proposer une prestation de services adaptée
- Assurer la gestion administrative de la prestation de services
- Coordonner l'organisation de la prestation de services au domicile
- Assurer le suivi de l'intervention et veiller à sa qualité

CCP 2 : Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile :

- Recruter des intervenants et accompagner leur intégration
- Planifier et contrôler l'activité des intervenants
- Accompagner et soutenir l'équipe des intervenants
- Intégrer la prévention des risques professionnels et assurer la sécurité des intervenants

CCP3 : Contribuer au développement de partenariat

- Participer à la représentation interne et externe de la structure
- Coopérer avec des partenaires pour coordonner les interventions au domicile

Débouchés

- Responsable coordinateur
- Responsable de secteur d'aide à la personne
- Coordinateur de secteur
- Encadrant de proximité
- Coach d'équipe

Secteurs d'activités

Secteur des services à la personne :

- famille
- enfants
- personnes âgées
- personnes en situation de handicap

Prérequis et prérequis techniques

- Avoir un diplôme de niveau 4(Baccalauréat) ou sans diplôme mais 3 années d'expérience.
- Ordinateur/tablette avec webcam, microphone, casque ou écouteur

certifiant

Général

En ligne

Tarif : 3990 €

Code RNCP : RNCP39539

Certificateur : MINISTERE DU
TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'
INSERTION

Date d'échéance de l'enregistrement :
31-10-2029

Public

Personne souhaitant se former pour :

- un premier emploi
- une reconversion professionnelle
- une montée en compétence

CPF

France Travail

OPCO

1 à 10 fois

Délais & Inscription

Inscription toute l'année. Délais :
14 jours ouvrables.

Pour vous inscrire, rendez-vous
sur formasynergie.fr

[Contactez-nous](#)

ORGALY
formation

Une formation en ligne & interactive

Vous disposerez d'un accès personnel à la plateforme d'apprentissage en ligne 24/7 depuis un ordinateur, tablette ou mobile.



Les contenus de cours : cours en ligne mis à jour régulièrement, vidéos et audios de cours consultables en ligne.



Les exercices d'évaluation : Exercices en ligne, quiz, évaluations en cours de formation

Les + de la formation



Référent de
formation dédié



Cours collectifs avec
un formateur expert



Inscription
toute l'année



Formation
certifiante

Zoom métier

Mission : Coordination des services au domicile



Le titulaire du Titre professionnel Responsable-coordonnateur services au domicile participe au pilotage de l'activité d'une structure. Il ou elle conçoit les prestations, coordonne les interventions à domicile et encadre les équipes d'intervenants.

Avec rigueur et sens de l'organisation, il ou elle contribue à la qualité des prestations, au respect des délais et à la sécurité des interventions, tout en facilitant le travail des équipes et des partenaires.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont priées de nous consulter, pour évaluer ensemble un dispositif adapté.



MODALITÉS DE SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

TP - Responsable Coordonateur Service Au Domicile

1. Certificateur et certification

- **Certificateur** : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion
- **Certification** : RNCP39539 - TP - Responsable Coordonateur Service Au Domicile

2. Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : 4 h 30 min

La mise en situation prend la forme d'une étude de cas.

Le candidat travaille sur poste informatique.

Le candidat reçoit un dossier technique. Ce dossier comporte plusieurs parties :

- une partie avec la description d'une structure fictive et des informations sur le personnel, les prestations et des clients ;
- une partie avec des consignes relatives aux travaux à mener liés aux situations représentatives de l'exercice du métier.

À partir des documents, des données, des demandes de prestation et des consignes, le candidat constitue un dossier technique avec les travaux écrits demandés.

Le candidat prend connaissance des éléments du dossier technique, analyse les consignes et organise son travail.

Il produit les écrits demandés en tant que responsable-coordonnateur de services au domicile dans le cadre :

- de l'analyse d'une demande, du recueil des attentes et besoins et à la conception d'une prestation ;
- de la gestion administrative en lien avec une prestation ;
- de la coordination de l'organisation des prestations de service à la personne ;
- du suivi et de la qualité des interventions à domicile.
- du recrutement des intervenants et leur intégration ;
- de l'accompagnement et le soutien aux équipes d'intervenants ;
- de la prévention des risques et de la sécurité des intervenants,
- la coopération avec des partenaires.

La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.

Le jury prend connaissance des écrits du candidat constituant son dossier technique avant de le recevoir en entretien technique. Il note ses observations sur la grille d'observation de l'étude de cas.

MODALITÉS DE SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

TP - Responsable Coordonateur Service Au Domicile

Entretien technique : 1 h 25 min

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.

Le candidat et le jury disposent de 15 minutes pour se préparer à l'entretien :

- le candidat consulte son dossier technique qui lui est restitué ;
- le jury consulte les remarques sur la grille d'observation de l'étude de cas.

Le jury dispose d'un guide d'entretien et des consignes relatives à la conduite de l'entretien.

Pendant 10 minutes, le candidat présente au jury les travaux qui composent le dossier technique.

Pendant 20 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux.

Pendant 10 minutes, le jury questionne le candidat au sujet des compétences « Concevoir et proposer une prestation adaptée » et « Coordonner l'organisation de la prestation de services ».

Pendant 10 minutes, le jury questionne le candidat au sujet des compétences « Recruter des intervenants et accompagner leur intégration » et « Accompagner et soutenir l'équipe des intervenants ».

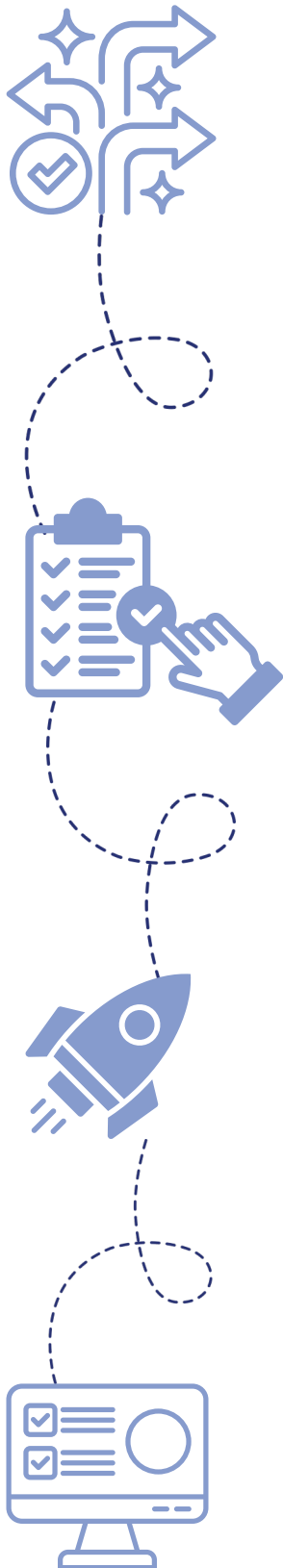
Pendant 10 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de la compétence « Intégrer la prévention des risques professionnels et assurer la sécurité des intervenants ».

Pendant 10 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de la compétence « Coopérer avec des partenaires pour coordonner les interventions au domicile » et « Participer à la représentation interne et externe de la structure ».

Entretien final : 10 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 6 h 40 min



Étape 1 : le choix de votre parcours

Un conseiller de formation vous contacte, et vous guide au mieux dans votre choix de parcours

C'est la première communication, soyez vous-même, il n'y a pas de limites à votre projet ! Faites part de toutes vos envies à votre conseiller et comptez sur lui pour vous trouver la formation qui vous convient et mener à bien votre projet.

Étape 2 : l'inscription

Vous avez choisi votre parcours, c'est l'heure de votre inscription

Votre conseiller vous accompagnera pas à pas tout au long du processus d'inscription et de financement pour vous faciliter la tâche !

Cela ne prend que quelques minutes et l'inscription est parfaitement sécurisée !

Étape 3 : le démarrage de la formation

Le début d'une belle aventure à vos côtés

Un rendez-vous découverte est mis en place avec votre coach attitré avant de commencer votre formation. Ce RDV vous permet de découvrir la plateforme ainsi que le déroulement de votre formation.

Étape 4 : votre bilan pédagogique

Félicitations ! Vous avez terminé votre parcours de formation.

Recevez l'attestation de compétences, faites le point avec votre coach et inscrivez-vous à la certification.

Vous êtes prêt à gravir les échelons !

Nos solutions de financement



CPF, prise en charge jusqu'à 100%

Si vous êtes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, vous pouvez mobiliser votre CPF pour financer votre formation dans la limite de vos droits.



Une financement simplifié.

Pour les financements avec vos fonds propres, vous pouvez bénéficier de facilités de paiement. Maîtrisez le coût de votre formation en la finançant en 1 à 10 fois.



France Travail, prise en charge jusqu'à 100%

Pour votre recherche d'emploi ou votre reconversion professionnelle, France Travail peut financer votre formation.

INCLUS DANS LA FORMULES

- Coaching individuel avec un coach dédié
- Cours collectifs avec un formateur expert
- Application disponible sur Store (téléphone, tablette...)
- Certification enregistrée chez France Compétences

Formule Premium

3990 €

- **3 rdv** de coaching individuel + échanges sur demande
- **35** cours collectifs de **7h** avec un formateur expert

Notre équipe est à votre écoute !

Nos formations peuvent bénéficier d'aides
au financement. Notre équipe vous accompagne
dans les démarches.

Orgaly.fr